

Cré'Acc 2008 : « Créez, accompagné »

La sixième édition du concours Cré'Acc, organisé par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, en partenariat avec l'Agence pour la Création d'Entreprises (APCE) a récompensé les lauréats nationaux, issus de la sélection des lauréats régionaux, lors d'une remise des prix qui s'est déroulée au ministère de l'économie et des finances le 17 décembre dernier.

Le concours Cré'Acc a pour objectif d'illustrer l'efficacité d'un accompagnement multi partenarial du créateur, en permettant aux gagnants de bénéficier de chèques services de la part des différents partenaires.

Ce concours a su évoluer. Cette année, une septième catégorie a été créée la catégorie « Etudiant », réservée comme son nom l'indique à des jeunes en cycle de formation universitaire mais qui sont déjà des entrepreneurs dans l'âme.

Michel Dussaux, vice-président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, et Philippe Mathot, délégué général du conseil de l'APCE ont remis aux 7 lauréats leur diplôme et leur chèque services d'une valeur de 7 000 euros, sous forme de prestations offertes par les partenaires (BNP Paribas, Ciel, Groupe D&O, le Gan, GSC, Igefi).

Cré'Acc illustre l'efficacité d'un accompagnement multipartenarial du créateur, qui s'est encore développé cette année puisque le réseau consulaire autour de l'ACFCI et de « Entreprendre en France » est officiellement devenu partenaire du concours.

Rappelons que 25 % des Français souhaitent créer leur entreprise. C'est ainsi qu'en 2007, la France a vu naître 321 000 entreprises



7 lauréats et le jury du concours Cré Acc

(+ 13% par rapport à 2006). Cependant seule une sur deux passera le cap de la cinquième année (source : Insee - 2007).

Ce taux passe à plus de 65 % pour les entreprises accompagnées, c'est-à-dire épaulées par un conseil tel qu'un expert-comptable et bénéficiant de ressources documentaires et technologiques comme celles fournies par l'APCE. ■

Les 7 lauréats nationaux

- **Prix « Création au féminin »** : Chantal Renaud - Tortue Concept est spécialisée dans le service à la personne, avec une activité centrée sur la prévention d'accidents domestiques. Cette entreprise propose des solutions adaptées afin de sécuriser les logements des particuliers.
- **Prix « Deuxième vie professionnelle »** : Guy Alayrac - Autan de bien être est une société de négoce de produits cosmétiques naturels et bio français destinés au marché chinois.
- **Prix « Jeune »** (candidat de moins de trente ans) : Steven Lomenech - Nomad est un cabinet d'architecture navale orienté dans la conception de bateaux de plaisances, voiliers ou moteurs de moins de 24 m. La stratégie du créateur est basée sur la personnalisation de ses conceptions.
- **Prix « Création innovante »** : Anne Lavrand - Electravia a pour objectif de concevoir des avions électriques destinés au marché de l'aviation de loisir. Electravia base son concept sur des innovations significatives : le design, l'économie d'énergie et la mise au point d'hélices silencieuses
- **Prix « Entreprise de moins de six mois »** : Stéphane Maillet - alloTranspro.com est un auxiliaire de transport, proposant des services en ligne permettant aux transporteurs routiers d'optimiser chaque parcours : création d'itinéraire, réduction des retours à vide...
- **Prix « Coup de cœur du jury »** : Sébastien Herman - MonsieurParking.com est un site internet dédié à la location et colocation de parkings privés. Si le concept est déjà rôdé à l'étranger, il est totalement novateur en France.
- **Prix « Etudiant »** : Loic Cueroni - NumeriBTP souhaite mettre à disposition des gérants d'entreprises en bâtiment un kit « Video manager ». Il s'agit d'un casque équipé d'un capteur vidéo, d'un micro et d'un écouteur. Ce dispositif consiste à mettre en contact l'entrepreneur avec ses équipes-chantiers, lui évitant un déplacement et lui permettant de résoudre des problèmes techniques à distance.